

Conseil communal de Lausanne

Interpellation urgente : Où en est l'économie lausannoise suite à la crise sanitaire ?

La pandémie actuelle a un impact très dur sur le commerce local. Cet impact s'ajoute aux difficultés qui étaient déjà présentes avant la pandémie.

Face aux pertes provoquées par la pandémie, des premières mesures pour aider l'économie lausannoise et ainsi éviter des pertes massives d'emplois ont été annoncées par le Conseil Fédéral, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne. Ces mesures règlent partiellement les problèmes urgents qui sont la liquidité et les charges salariales.

Il s'agit également d'aider les entreprises et commerçants lausannois à relever « défi clé » pour pouvoir se relever à moyen terme : celui d'avoir rapidement à nouveau des clients qui achètent ses produits et ses services. En effet, combien de temps cela prendra-t-il pour qu'un restaurant, un magasin d'habits ou un coiffeur retrouve son chiffre d'affaires d'avant la crise ? Si cela prend trop de temps, la faillite sera inéluctable. Il s'agit donc de trouver des moyens et stratégies pour relancer les activités commerciales lausannoises. Il s'agit de mettre en place rapidement une stratégie qui combine relance de l'offre et relance de la demande.

Sur la base de ce qui précède, nous remercions la Municipalité de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la situation économique à Lausanne, avec si possible des informations quantitatives. En particulier, si disponible :
 - Taux de chômage technique et nombre de personnes en RHT
 - Taux de chômage avant le 29 février et taux de chômage au 30 avril
 - Nombre de faillites (si possible par secteur d'activité)
 - Variation de l'aide sociale
 - Etc...
- Mesures prises à ce jour par la Municipalité pour soutenir l'économie locale ?
 - Quelles sont-elles ?
 - Quels en sont les coûts ?
 - Y-a-t-il déjà une estimation de leurs impacts et si oui, lesquels sont-ils ?
- Quelles sont les mesures supplémentaires que la Municipalité prévoit d'introduire ? En particulier
 - Est-ce que la Municipalité prévoit de modifier le Règlement Communal des Heures d'Ouverture (RHOM) afin d'étendre les heures d'exploitation des magasins ? si oui, comment ? si non, quelles en sont les raisons ?
 - Est-ce que la Municipalité prévoit de demander au Canton de classer des parties de Lausanne en « région touristique » ? si oui, comment ? si non, quelles en sont les raisons ?
 - Est-ce que la Municipalité prévoit de promouvoir l'utilisation de bons d'achat locaux, uniquement utilisables dans les commerces, cafés, restaurants, bars et hôtels lausannois, en rétribuant, par exemple, les employé(e)s de la Ville et/ou les Conseillers Communaux et/ou pour verser les subventions, etc... ?
- Est-ce qu'une estimation de l'impact de cette crise sur les finances de la Ville a été faite ? si oui, quels en sont les points significatifs ? En particulier, est-ce que le plafond d'endettement sera dépassé d'ici deux ans ?

Lausanne, le 5 mai 2020

Fabrice Moscheni

Valentin Christe

Nicola Di Giulio

Guy Gaudard

Sandrine Schlienger

Jacques Pernet

Roger Vagnières